

Désignation : GROUPE SFPI
 Adresse : 75017 PARIS
 N°SIRET : 39358859500065

Durée N : 12
 Durée N-1 : 18

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé	I AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF 808 246.07	AG 655 583.25	152 662.82	174 838.63
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR 83 522.00	AS 35 785.21	47 736.79	54 120.79
Autres immobilisations corporelles	AT 1 069 668.66	AU 496 918.12	572 750.54	591 708.86
Immobilisations en cours	AV 4 407.60	AW	4 407.60	4 407.60
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU 86 922 665.60	CV 2 736 701.27	84 185 964.33	77 788 204.33
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD 41 557.61	BE 41 557.61	41 557.61	41 557.61
Prêts	BF 47 489.00	BG 47 489.00	47 489.00	47 489.00
Autres immobilisations financières	BH 7 164 572.09	BI 7 164 572.09	7 164 572.09	7 155 238.75
TOTAL II	BJ 96 142 128.63	BK 3 924 987.85	92 217 140.78	85 857 565.57
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN	BO		
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW		
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX 2 080 559.98	BY 128 941.44	1 951 618.54	1 978 695.11
Autres créances (3)	BZ 14 409 694.09	CA 14 409 694.09	14 409 694.09	16 952 334.66
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD 17 929 367.50	CE 17 929 367.50	17 929 367.50	13 088 029.10
Disponibilités	CF 3 186 900.91	CG 3 186 900.91	3 186 900.91	3 296 741.03
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	CH 211 360.81	CI 211 360.81	211 360.81	190 310.33
TOTAL III	CJ 37 817 883.29	CK 128 941.44	37 688 941.85	35 506 110.23
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW			
Primes rembours des obligations	V CM			
Ecart de conversion actif	VI CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO 133 960 011.92	1A 4 053 929.29	129 906 082.63	121 363 675.80
Renvois:(1) droit bail N-1	(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation : GROUPE SFPI

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1)	(dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="80 972 875.80"/>)	DA 80 972 875.80	80 972 875.80
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	15 476 430.51
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	<input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC	
Réserve légale (3)		DD 831 522.00	521 718.18
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	<input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF 19 774.54	19 774.54
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	<input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG 10 495 300.80	
Report à nouveau		DH	(8 241 944.70)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 14 742 053.97	6 196 060.68
Subventions d'investissements		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 107 061 527.11	94 944 915.01
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL II		DO	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL III		DR	
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 14 400 013.27	18 000 000.00
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	<input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="E"/>)	DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 521 014.06	2 130 099.30
Dettes fiscales et sociales		DY 4 743 094.95	4 436 974.03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA 2 180 433.24	1 851 687.46
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL IV		EC 22 844 555.52	26 418 760.79
Ecarts de conversion passif	V	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)		EE 129 906 082.63	121 363 675.80

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
(2) Dont		1D	
- Ecart de réévaluation libre		1E	
- Réserve de réévaluation (1976)		EF	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EG	22 844 555.52
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an		EH	26 418 760.79
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	(balo)		
Dettes à plus d'un an	(balo)		
Dettes à moins d'un an	(balo)		

Désignation : GROUPE SFPI

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		122 355.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	11 275.70	5 429 857.40
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 377 800.00	16 132 476.31
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	6 389 075.70	21 684 688.82
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		138 013.73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	11 275.70	22 229 046.23
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	11 275.70	22 367 059.96
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	6 377 800.00	(682 371.14)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	(55 626.10)	(735 375.80)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	19 995 433.79	33 675 839.74
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 253 379.82	27 479 779.06
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	14 742 053.97	6 196 060.68

Renvois			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	IG	
(3) Dont :			
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HP	
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N	
		Charges	Produits
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges	Produits
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s'exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.			

ANNEXE COMPTABLE

GROUPE SFPI

au 31 décembre 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 129 906 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est de 14 742 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

L'exercice précédent avait une durée de 18 mois du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrale des comptes arrêtés au 31 décembre 2016

PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci après sont indiqués en KEuros.

• Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<i>ELEMENTS</i>	<i>Durée (ans)</i>	<i>Amortissement fiscal</i>
Constructions	20 à 25	L
Agencements, aménagements, constructions	10	L
Installations, agencements et aménagements divers	10	L
Matériel de transport neuf	3 à 5	L
Matériel informatique neuf	3 à 5	L
Matériel informatique occasion	3	L
Matériel de bureau	3 à 5	L
Mobilier de bureau	10	L

• Leasings, locations longue durée ou financière

Aucun bien utilisé par l'entreprise n'a recours à ces moyens de financement.

- **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

- **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50%.

- **Créances et dettes diverses**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

- **Méthode de valorisation des valeurs mobilières de placement**

L'ensemble des valeurs mobilières de placement fait l'objet d'une opération de cession/rachat à la fin de l'année. De ce fait elles sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Provisions pour risques et charges**

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

- **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société

- **Engagements de retraite**

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 1.8 %, une inflation de 1.6 % y compris la progression des salaires. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

- **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Intégration fiscale**

La société est société mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale calcule sa propre charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Seuls sont activés les profits liés au déficit propre de la société. Les économies d'impôt liées aux déficits des filiales sont constatées en dettes futures d'impôt et se réduisent au fur et à mesure des résultats bénéficiaires des dites filiales.

La charge future d'impôt due au titre des déficits reportables des filiales intégrées est actuellement de 4 168 K€ constatée en dette future d'impôt au passif du bilan.

Les filiales ayant opté pour l'intégration sont : Eryma Holding (ex Expansion-Partenaires), Eryma SAS, Eryma Télésurveillance, Anjou Sécurité, CDTM, Neu Process, Neu, Neu Railways, Neu Automation, Delta Neu, Neu RLS, MMD, Barriquand, Financière Barriquand, Aset, Stériflow, BATT, Barriquand Echangeurs, Datagroupe.

- **Consolidation**

La société présente des comptes consolidés en tant que société mère du groupe SFPI.

NOTE SUR LES ETATS COMPTABLES

I - Faits marquants de l'exercice

GROUPE SFPI a créé deux nouvelles SCI destinées à acquérir l'immobilier industriel ou commercial de filiales.

Compte tenu des résultats ainsi que des perspectives sur le pôle NEU il a été décidé de reprendre l'intégralité de la dépréciation antérieurement constituée soit 6 378 K€.

II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

Brut	31-12-15	Augmentation	Diminution	31-12-16
Incorporelles	769	39		808
Corporelles	1 109	71	22	1 158
Total	1 878	110	22	1 966
Amortissements & provisions	1 053	146	11	1 188
Net	825	-36	11	778

Au cours de l'exercice la société a investi 39 K€ en licences informatiques et logiciels, 49 K€ en agencements, 7 K€ en matériel informatique et 15 K€ en mobilier.

Un véhicule a été vendu à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

	31-12-15	Augmentation	Diminution	31-12-16
Participations	86 903	20		86 923
Autres titres immobilisés	41			41
Prêts et autres immo. financières	230	10		240
Auto contrôle	6 972			6 972
Total	94 146	30		94 176
Provisions	9 115		-6 378	2 737
Net	85 031	30	6 378	91 439

L'augmentation des participations concerne la création de 2 SCI , l'une a acquis les bureaux de DELTA NEU UK à MANCHESTER, l'autre a été créée à titre prévisionnel.

La reprise de provision concerne NEU SA.

III - Capitaux propres

Le capital est de 80 972 875.80 Euros, divisé en 89 969 862 actions de 0.90€ libérées.

Au 31 décembre 2016, la société détient 2 455 133 actions d'autocontrôle.

	31-12-15	flux	Affectation du résultat	31-12-16
Capital social	80 973			80 973
Prime de Fusion	15 476	-15 476		
Réserve légale	522		310	832
Réserves réglementées	20			20
Autres Réserves		7 234	3 261	10 495
Report à nouveau	-8 242	8 242		0
Résultat de l'exercice précédent	6 196		-6 196	
Résultat de l'exercice				14 742
Capitaux propres	94 945	0	-2625	107 061

Hors autocontrôle Groupe SFPI a distribué 2 625 K€ de dividendes

IV - Emprunts et dettes financières (K€)

Ces dettes se répartissent comme suit :

Etablissements de Crédit	31-12-16	< 1 an	>1 an<5 ans	>5 ans
--------------------------	----------	--------	-------------	--------

Emprunts bancaires	14 400	3 600	10 800
---------------------------	---------------	--------------	---------------

La société a négocié en juin 2015 un emprunt de 18 M€ remboursable en 5 annuités de 3,6 M€ entre 2016 et 2020. Cet emprunt est soumis à deux conventions usuels basés sur les ratios consolidés suivants :

- >Endettement net / EBITDA
- >Cash flow net / Service de la dette

Il est à noter que la société dispose de 21 116 K€ de trésorerie positive au 31 décembre 2016.

V - Créances et dettes (K€)

Créances	31-12-16	< 1 an	>1 an
Créances clients	2 080	1 927	153
Personnel et comptes rattachés	14	14	
Etat – Impôts sur les bénéfices	641	641	
Etat – TVA	743	743	
Autres Impôts	18	18	
Groupe & associés	12 800	1 102	11 698
Autres débiteurs	194	194	
Charges constatées d'avance	211	211	
Total	16 701	4 850	11 851

Les créances groupe à plus d'un an correspondent à des avances consenties à ERYMA (8 000 K€), à MAC (1 284 K€) et aux SCI (STERIMMO, LA CHAPELLE, NUTTIN, NEU, VR DES 2 VALLEES qui n'ont pas été dotées en capital à leur création (2 387 K€).

Dettes	31-12-16	< 1 an	>1 an
Fournisseurs, comptes rattaché	1 521	1 521	
Personnel, comptes rattachés	100	100	
Sécurité sociale, organismes sociaux	139	139	
Etat – Impôt sur les bénéfices	4 168		4 168
Etat – TVA	314	314	
Etat – Autres	23	23	
Groupe & associés	2 180	2 180	
Total	8 445	4 277	4 168

La dette IS à plus d'un an correspond à celle liée aux déficits reportables des filiales que la tête d'intégration SFPI devra payer pour leur compte dès qu'elles redeviendront bénéficiaires.

Au titre de l'intégration fiscale la créance de Groupe SFPI est de 591 K€ vis à vis de ses filiales.

La dette vis-à-vis des filiales se monte quant à elle à 1 559 K€. Elle correspond au surplus d'acomptes qu'elles ont versé par rapport à leur impôt société final, ainsi qu'à leurs CICE imputables lors de la liquidation de l'impôt société en Mai.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du groupe se répartissent comme suit

Créances clients	1 742	
Autres créances	12 800	Dont 591 K€ d'intégration fiscale
Dettes fournisseurs	713	
Autres dettes	2 180	Dont 1 559K€ d'intégration fiscale

VI – Provisions pour dépréciation des créances (K€)

La variation du poste s'analyse comme suit :

	Origine N-1	Solde 2016
Sur Créances	129	129
Total	129	129

L'essentiel de la provision client est relatif à des créances sur d'anciennes filiales en cours de liquidation.

VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan (K€)

Fournisseurs	761
Social-fiscal	120

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance (K€)

A la clôture, les charges constatées d'avance concernent essentiellement la quote-part d'assurance relative à l'année 2017 ainsi que le loyer du 1^{er} trimestre 2017.

IX - Chiffre d'affaires (K€)

Ventilation par zone géographique :

National	3 076
Union Européenne	1 129
Hors Union Européenne	28
Total	4 233

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de service	4 233	4 227

Total	4233	4227
--------------	-------------	-------------

X - Résultat financier (K€)

Dividendes	8 692
Produit des placements	517
Frais financiers	-211
Total	8 998

XI - Résultat exceptionnel (K€)

Il correspond intégralement à la reprise de provision sur titres NEU.

XII - Autres informations (K€)

Les opérations réalisées avec les sociétés liées et inscrites au compte de résultat s'élèvent aux montants suivants

Prestation de service	4 204
Produits d'exploitation	4 204
Charges externes	1 224
Charges d'exploitation	1 224
Dividendes	8 685
Produits Financiers	86

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt (K€)

	Brut	Retraite ment	Total	Base à +33 %	IS
Résultat d'exploitation	-733	2	-731	-731	-244
Opérations en commun	44		44	44	15
Résultat Financier	8 998	-8605	393	393	131
Résultat exceptionnel	6 378	-6 378			0
Suppléments d'impôts					81
Crédits impôts CICE					-8
Intégration fiscale					-23
Total Impôt Société					-55

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Neant

XV - Engagements hors bilan

GROUPE SFPI s'est engagée dans le cadre du prêt de 18 M€ à conserver au moins 51% des titres de ses principales filiales.

Les engagements de retraite sont de 142 K€ au 31 décembre 2016.

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'article L.225-43 du Code de commerce aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

XVII - Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 102 K€

XVIII - Effectifs moyens de l'entreprise

	Salariés	Personnel Extérieur	Mises à disposition	Personnel
Cadres	5.5	3.8	-1	9
Employés	4			4
<i>Total</i>	9.5	3.8	-1	13

Au 31 décembre 2016, l'effectif salarié de l'entreprise était de 11 personnes.

XIX - Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Aucun événement majeur n'est à signaler.